

L'INFOLETTRE DU SCRC

NUMÉRO 15 • 21 MAI 2019

Baisse de la cotisation syndicale

Comme annoncé, notre cotisation syndicale reviendra à son taux régulier de 1,95%. Ce nouveau taux sera en vigueur à partir de la période de paye du 27 mai au 9 juin, et apparaîtra donc sur la paye du 20 juin. •

Comité ad hoc sur l'ancienneté

Un comité restreint a été mis en place par le SCRC afin de trouver une issue à toutes les problématiques qui ont été soulevées dans l'application de l'annexe D, portant sur les mesures transitoires d'ancienneté.

Le comité est composé de Pierre Tousignant responsable des litiges, de Sophie Fontaine conseillère principale et de notre employé Olivier Proteau, qui a beaucoup travaillé sur le dossier.

Voici les principaux cas sur lesquels le comité se penchera :

- Le bris de service en raison des horaires de travail des techniciens,
- Le bris de service en lien avec la règle des 195 jours des anciennes conventions collectives,
- Le bris de service attribuable à l'assurance spéciale des techniciens,
- Le bris de service à la suite de congé de soins d'enfant,

Et d'autres cas d'espèces.

Les travaux sont en cours pour tenter de régler ces cas afin d'éviter de recourir uniquement à la procédure de grief. •

Traduction de la convention collective

La traduction en anglais de la convention collective a été réalisée par l'employeur. Le SCRC est en train de procéder à la révision. Une fois la révision achevée (dans quelques jours), le document sera acheminé à l'employeur. L'impression prendrait 7 à 10 jours. •

Férié déplacé

Pour l'année 2019, le férié du 11 novembre est déplacé au 2 janvier 2020 après entente avec l'employeur et à la suite du sondage auquel plusieurs centaines de membres ont participé. •

Rencontre sur la retraite

Jean-Claude Labrecque, un représentant de l'Association des retraités sera présent le 24 mai à la salle Télécino de 11h30 à 13h30. Les futurs retraités ou les membres qui pensent à leur retraite sont invités à assister à cette rencontre, qui leur sera certainement utile. Ils pourront également poser des questions sur les sujets qui les préoccupent. •

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU DES SUJETS À PROPOSER,
N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONTACTER
514 842-4020 ou 888 842-4020 • SCRC@SCRC.QC.CA



fnc. Fédération nationale des communications

